



# **INFORMATIONS aux PARENTS**

## **Des Jeunes licenciés à l'AS Foucherans**

**Saison 2020-21**

Préambule : Depuis 2005 les jeunes licenciés au sein de l'AS Foucherans jouaient au sein du Groupement de Jeunes Foucherans/Trois-Monts.

Ce GJ avait été créé pour 2 raisons :

- ✓ Permettre aux jeunes de jouer dans des conditions leur permettant de jouer à un niveau supérieur (ceci concernait les équipes U15 et U18 essentiellement)
- ✓ Permettre aux clubs de satisfaire les obligations « jeunes » imposées par les instances dirigeantes (Ligue et District). En cas de non respect de ces obligations des sanctions sont prononcées à l'encontre des 2 clubs (amende, puis amende doublée et retrait de points à l'équipe fanion, puis rétrogradation ...)

Depuis 2019-20 le deuxième point n'est plus rempli suite à la disparition des équipes U15 et U18.

### **Décisions importantes des 2 clubs :**

- ✓ **ne pas reconduire le GJ en 2020-21** et retrouver la possibilité de satisfaire les obligations « jeunes » grâce à l'engagement d'équipe féminine.

Pour info : pour satisfaire les obligations jeunes les 2 clubs doivent avoir **au moins 2 équipes** de foot réduit (à 4 c'est-à-dire les U7, à 5 c'est-à-dire les U9 ou à 8 c'est-à-dire les U11 ou U13) et une équipe U15 ou U18 ou une équipe féminine).

### ✓ **Continuer de travailler ensemble :**

- En créant une équipe en entente en U13
- En continuant les entraînements communs en U7
- Pour les U9 : entraînement commun ou pas la question est en suspens en fonction du nombre de coaches. Objectif recherché : assurer un bon encadrement ce qui suppose 1 coach pour 10 joueurs.
- En appliquant le même montant de cotisation
- En fournissant du matériel commun (chaussette)
- En appliquant **une ristourne de 30 euros suite à la saison tronquée 2019-20 pour les licenciés qui renouvellent**

### **Ce qui change fondamentalement :**

- ✓ Un joueur licencié à l'AS Foucherans **ne pourra pas jouer à l'US 3 Monts hormis dans les équipes en entente (c'est-à-dire en U13)**

### **L'AS Foucherans engagera en 2020-21 :**

- ✓ Une équipe U13 en entente avec l'US 3 Monts (entraînement et match à Champvans)
- ✓ Une équipe U11 (entraînement et match à Foucherans)
- ✓ Plusieurs équipes U9 en fonction des renouvellements (entraînement et plateau à Foucherans)
- ✓ 1 ou 2 équipes U7 en fonction des arrivées (entraînement et plateau à Foucherans)

### **Montant des cotisations :**

- ✓ En U6 à U7 si né en 2015 à 2014 : **70 euros**
- ✓ En U8 à U9 si né en 2013 à 2012 : **70 euros.**
- ✓ En U10 à U11 si né en 2011 / 2010 : **75 euros.**
- ✓ En U12 à U13 si né en 2009/ 2008 : **75 euros.**

**Avec la ristourne exceptionnelle due à la saison 2019-20 ces cotisations passent à 40 et 45 euros pour les joueurs qui renouvellent.**

### **Licences :**

En principe les joueurs licenciés AS Foucherans en 2019-20 renouvellent leur licence à l'AS Foucherans et idem pour l'US 3 Monts. Des exceptions pouvant intervenir pour convenances personnelles.

### **Voir fiche « début année » pour d'autres infos**

**Contacts :** [foucherans39.foot@neuf.fr](mailto:foucherans39.foot@neuf.fr) ou Elio RADER : 06 35 12 29 46 ou Alain BOUVIER : 06 78 15 09 49